IMPORTANT – Note à l'utilisateur :

Veuillez lire attentivement ces conditions générales de vente.

Elles définissent les conditions et restrictions de vente que vous acceptez en passant commande sur Allopneus.

En cochant la case correspondante, vous acceptez toutes les dispositions des présentes conditions générales de vente ainsi que les limitations de garantie et responsabilité. Vous reconnaissez que les conditions générales de vente sont exécutoires au même titre que tout autre contrat écrit que vous auriez signé. Si vous êtes en désaccord avec les termes des présentes conditions générales de vente, vous n'êtes pas autorisé à commander des produits sur le site www.allopneus.com. Les présentes conditions générales de vente peuvent être modifiées à tout moment par le VENDEUR, en fonction de l'évolution du site ou de la législation. Les conditions générales applicables sont les conditions générales en vigueur au jour de la commande que vous pouvez retrouver dans votre espace client depuis chacune de vos commandes.

Conditions générales de vente

Effectives au 9 juillet 2026 – Version 3.12

Table des matières

1 DISPOSITIONS GENERALES 2
1.1 DEFINITIONS 2
1.2 CHAMP D'APPLICATION 3

2 MODALITES DE SOUSCRIPTION DES COMMANDES ET DESCRIPTIF DU PROCESSUS D'ACHAT EN LIGNE 4
2.1 SELECTION DES PRODUITS 4
2.2 INSCRIPTION AU SITE INTERNET – CREATION D'UN COMPTE PERSONNEL – UTILISATION DU COMPTE PERSONNEL 4
2.3 COMMANDES PAR TELEPHONE 6
2.4 FINALISATION DE LA COMMANDE 6
2.5 PAIEMENT 7
2.6 VALIDATION DU PAIEMENT 8
2.7 ANNULATION DE LA COMMANDE EN COURS 8

3 ACCEPTATION DE LA COMMANDE PAR LE VENDEUR 8

4 RESERVE DE PROPRIETE 9

5 LIVRAISON OU MISE A DISPOSITION 9
5.1 LIEU DE LIVRAISON 9
5.2 RECEPTION DE LA LIVRAISON 9
5.3 DELAI DE LIVRAISON 10
5.4 CHANGEMENT D'ADRESSE DE LIVRAISON 12
5.5 DELAI DE GARDE 12

6 NON-CONFORMITE – VICES-CACHES 13
6.1 RAPPEL DES GARANTIES LEGALES 13
6.2 MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES LEGALES 14
6.3 RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA SECURITE GENERALE DES PRODUITS 15

7 DROIT DE RETRACTATION 15
7.1 DROIT DE RETRACTATION 15
7.2 METHODE DE RETOUR DES PRODUITS 16
7.3 CONDITION DE REMBOURSEMENT 17
7.4 OPTION 'RETOUR ZEN' 18
8 PRIX 18
9 ALIGNEMENT DES PRIX 19
10 SERVICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION 20
11 LOI RELATIVE A L'INSTALLATION DES PNEUMATIQUES « HIVER » 21
12 CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CHAINES NEIGE ET CHAUSSETTES 21
13 GARANTIES 22
14 GARANTIE COMMERCIALE DOMMAGES PNEUMATIQUES 23
15 LIMITATION DE RESPONSABILITE 23
16 FORCE MAJEURE ET INTERDICTION DE VENTE A PERTE 24
16.1 FORCE MAJEURE 24
16.2 VENTE A PERTE 24
17 CONTROLE DES EXPORTATIONS 24
18 PROPRIETE INTELLECTUELLE 25
19 LIENS HYPERTEXTES ET CONTRIBUTIONS AU CONTENU DU SITE INTERNET 25
20 DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE 26
21 QUI SOMMES-NOUS ? 26

1 DISPOSITIONS GENERALES

1.1 DEFINITIONS

Les termes utilisés, tant au pluriel qu'au singulier dans les présentes conditions générales de vente auront la signification suivante :

CLIENT désigne tout utilisateur, personne physique majeure ayant la capacité de contracter, qui a la qualité de consommateur, c'est-à-dire qui n'agit pas dans le cadre de son activité professionnelle et qui navigue, prend connaissance, réserve, commande et/ou achète un PRODUIT proposé sur le SITE INTERNET.

VENDEUR désigne la société ALLOPNEUS, Société par actions simplifiée au capital de 54.990€ immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro B 327 125 878 et dont le siège social est :
CS 30470 – 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2
(N° de TVA intracommunautaire : fr31327125878),
représentée par son directeur général en exercice.

MEMBRE désigne tout CLIENT disposant d'un compte personnel actif, créé après avoir rempli un formulaire d'inscription.

PARTENAIRE désigne tout garage et/ou centre de montage désigné comme tel par le VENDEUR sur le SITE INTERNET proposant au CLIENT un SERVICE payant,

faisant l'objet d'une facturation et de conditions générales indépendantes. Les PARTENAIRES sont des professionnels qualifiés, entités juridiquement distinctes et indépendantes du VENDEUR, seuls responsables des Prestations de montages qu'ils réalisent.

PRODUIT désigne tout produit proposé sur le SITE INTERNET et notamment, sans que la liste soit exhaustive : des pneumatiques pour véhicule (automobiles, motocyclettes, quads, machines agricoles, poids lourds, machines pour entretien des espaces verts, kartings), des accessoires automobiles (boulons antivols, chaînes et autres accessoires relatifs aux pneumatiques) ainsi que des produits d'entretien (kit réparation, chambres à air). Les pneus et accessoires proposés sur le SITE INTERNET sont conçus et adaptés pour des véhicules de constructeurs européens en série sous réserve qu'ils n'aient subis aucune transformation.

SERVICE désigne tout service proposé sur le SITE INTERNET par le VENDEUR ou l'un de ses PARTENAIRES et notamment, sans que la liste soit exhaustive, toute prestation de montage et équilibrage des pneumatiques, option de prise de rendez-vous chez un PARTENAIRE, proposée aux CLIENTS. Il est entendu que ces SERVICES ne sont pas payables en ligne lorsqu'il s'agit des services rendus par des PARTENAIRES dont les stations de montage à domicile et sont facturés par le PARTENAIRE dans le cadre d'un contrat de prestation distinct, les PARTENAIRES présents sur le site Allopneus étant des sociétés juridiquement indépendantes et responsables des prestations de montage et accessoires qu'ils proposent et réalisent.

SITE INTERNET désigne l'infrastructure, accessible à l'adresse www.allopneus.com développée par le VENDEUR selon les formats informatiques utilisables sur l'internet comprenant des données de différentes natures et, notamment sans que la liste soit exhaustive, des textes, sons, images fixes ou animées, vidéos, bases de données destinées à être consultées par le CLIENT pour connaître ses PRODUITS et/ou les SERVICES.

1.2 CHAMP D'APPLICATION

Le SITE INTERNET est d'accès libre et gratuit à tout internaute, sauf pour ce qui concerne certaines pages accessibles uniquement après inscription.

Toute commande passée via le SITE INTERNET par le CLIENT nécessite l'acceptation au préalable par ce dernier des présentes conditions générales ainsi que des conditions tarifaires en vigueur au jour de l'acceptation de la commande qui en font partie intégrante.

L'acceptation de ces conditions générales de vente consistera dans le fait, pour le CLIENT, de cocher la case correspondant à l'acceptation des conditions générales. Les présentes conditions générales sont applicables aux CLIENTS tels que définis à l'article 1.1. Toute personne agissant à titre professionnel s'engage selon les conditions applicables aux professionnels. Le CLIENT ne doit pas d'une manière générale utiliser le SITE INTERNET de manière illégale ou de façon à nuire au VENDEUR ou l'un quelconque de ses PARTENAIRES.

2 MODALITES DE SOUSCRIPTION DES COMMANDES ET DESCRIPTIF DU PROCESSUS D'ACHAT EN LIGNE

2.1 SELECTION DES PRODUITS

Le VENDEUR se réserve le droit de changer à tout moment et sans préavis les PRODUITS proposés sur le site.

Afin de passer commande via le SITE INTERNET, le CLIENT devra sélectionner les PRODUITS, notamment à l'aide du formulaire de recherche mis à sa disposition.

Selon les critères sélectionnés, plusieurs PRODUITS lui sont proposés sous forme de liste, avec la possibilité d'en consulter la fiche descriptive. Dans cette fiche, le CLIENT sélectionne les quantités qu'il souhaite commander ainsi que les SERVICES et PRODUITS associés (accessoires hiver, kit réparation, etc.) et les insère dans son panier.

L'aide à la recherche mise en place par le VENDEUR n'est en aucun cas exhaustive et ne se substitue pas à l'appréciation du CLIENT qui devra préalablement à sa commande, vérifier les dimensions de ses pneumatiques directement auprès du fabricant, les pneus et accessoires vendus sur le SITE INTERNET étant conçus et adaptés pour des véhicules de constructeurs européens en série sous réserve qu'ils n'aient subis aucune transformation.

Dès lors que le CLIENT estime avoir terminé son choix, il devra l'ajouter à son panier et valider le panier. Pour finaliser la commande, il devra cocher la case relative à la ratification des présentes conditions générales. **Le CLIENT reconnait avoir téléchargé et imprimé les présentes conditions générales grâce au bouton prévu à cet effet.**

L'attention du CLIENT est appelée sur le fait que le panier a pour unique vocation de lister les PRODUITS choisis par le CLIENT et en aucun cas de les rendre indisponibles pour les autres utilisateurs et ne constitue pas l'assurance d'acquérir les produits au tarif indiqué dans le panier. Le(s) PRODUIT(S) ne sera(ont) réservé(s) et le tarif actualisé uniquement au moment de la validation de la commande.

2.2 INSCRIPTION AU SITE INTERNET – CREATION D'UN COMPTE PERSONNEL – UTILISATION DU COMPTE PERSONNEL

2.2.1 Création du compte personnel

La création d'un compte personnel est un préalable indispensable à toute commande du CLIENT sur le SITE INTERNET.

Les informations que le CLIENT est invité à fournir sont traitées selon les modalités prévues par la politique de gestion des données personnelles disponible sur le SITE INTERNET.

Le CLIENT garantit que les données qu'il communique sont exactes et conformes à la réalité. Il s'engage à informer le VENDEUR sans délai en cas de modification des données qu'il a communiquées lors de son inscription et, le cas échéant, à procéder lui-même aux dites modifications au sein de son espace personnel.

La fourniture de fausses informations ayant entrainé l'impossibilité pour le VENDEUR d'exécuter ses obligations, notamment sans que la liste soit exhaustive, de livrer les commandes ne saurait engager la responsabilité de ce dernier de ce fait.

L'inscription au compte personnel se fait également par la remise d'identifiants de connexion (adresse électronique et mot de passe choisis par le CLIENT). Le CLIENT reconnait que ses identifiants et mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Il s'interdit, en conséquence, de les communiquer ou de les partager avec des tiers. Dans le cas où le CLIENT diffuserait ou utiliserait ces éléments de façon contraire à leur destination, de façon fautive, le VENDEUR sera en droit de résilier le compte personnel du CLIENT après notification au CLIENT. Le CLIENT garantit le VENDEUR contre toute demande et/ou action basées sur une utilisation, frauduleuse ou non, de ses identifiants en cas de faute du CLIENT.

En aucun cas, le VENDEUR ne pourra être tenu pour responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un client étant donné qu'il ne dispose pas des moyens techniques permettant de s'assurer de manière systématique de l'identité des personnes.

En cas de suspicion d'utilisation frauduleuse de ses identifiants, le CLIENT doit immédiatement informer le VENDEUR.

2.2.2 Utilisation du compte personnel

Ce compte personnel permet au MEMBRE de consulter toutes ses commandes effectuées sur le SITE INTERNET et de suivre leur livraison, de gérer ses abonnements aux diverses newsletters.

Les pages relatives au compte personnel sont librement imprimables par le MEMBRE en question, mais n'ont qu'un caractère informatif destiné à assurer une gestion efficace de ses commandes par le MEMBRE.

2.2.3 Système de prévention des fraudes

Afin d'assurer la sécurité des transactions et pour répondre à la demande de prévention des fraudes en matière de vente à distance, le VENDEUR effectue des contrôles aléatoires sur la passation des commandes. Dans le cadre d'un contrôle aléatoire, le VENDEUR peut inviter le CLIENT à adresser :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :
 ALLOPNEUS, CS 30470, 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2 ;
- Par tout autre moyen qui sera indiqué par le VENDEUR lors de la demande.

Des justificatifs de domicile de moins de trois mois et/ou d'identité, le but étant de s'assurer de la réalité de l'identité (copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport du CLIENT en cours de validité) et de la domiciliation (quittance EDF, facture d'eau, facture de téléphone ou avis d'imposition) pour la finalisation de la commande.

Les délais de livraison indiqués lors de la validation de la commande commenceront à courir à compter de la réception des pièces par le VENDEUR.

À défaut de justificatifs et/ou si les pièces adressées ne permettent pas de s'assurer de l'identité de l'auteur de la commande et de la réalité de la domiciliation, le VENDEUR procèdera au remboursement des sommes engagées par le CLIENT par contrepassation bancaire, dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la demande de justificatifs du VENDEUR ou de la réception, le cas échéant, des justificatifs insuffisants, et la vente sera résolue de plein droit.

2.3 COMMANDES PAR TELEPHONE

Le CLIENT a la possibilité de passer commande par téléphone auprès du service commercial au 0 892 460 900 (coût opérateur téléphonique + 0,40€ TTC/min) ou du numéro de téléphone non surtaxé en tête des factures, si le Client a déjà passé commande. Voir l'article 21 en page 26 pour les horaires d'ouverture.

Dans ce cas, les mêmes informations que pour la vente sur le SITE INTERNET seront demandées au CLIENT. Bien que cette commande ne puisse être assimilée à un démarchage par téléphone régi par les dispositions de l'article L221-6 du Code de la consommation, étant donné que le CLIENT reconnait et accepte être à l'initiative de la commande, LE VENDEUR adressera une confirmation écrite de l'offre qui aura été proposée au CLIENT. **À ce titre, le CLIENT reconnait et accepte que pour passer commande par téléphone, il doit avoir une adresse électronique valide à laquelle les documents contractuels lui seront adressés.**

Le CLIENT communiquera au VENDEUR par téléphone les PRODUITS et SERVICES qu'il souhaite commander. À la fin de sa commande, le VENDEUR récapitulera au CLIENT les PRODUITS et SERVICES commandés.

Le CLIENT confirmera sa commande en communiquant au VENDEUR ses modalités de paiement.

La passation de commande par téléphone vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

2.4 FINALISATION DE LA COMMANDE

Une fois le formulaire validé ou les identifiants saisis, le MEMBRE sera redirigé sur une page récapitulative rappelant les prix unitaires des PRODUITS (TTC), la quantité commandée, le montant global de sa commande hors frais de livraison, le rendez-vous pris pour le montage s'il y a.

Il sera proposé au CLIENT les modalités relatives à la livraison (mode et lieu de livraison) ainsi que le coût de la livraison, tels que défini à l'article 5 des présentes conditions générales.

Le CLIENT a la possibilité de souscrire à la Garantie commerciale Dommages Pneumatique, en activant la case prévue à cet effet. **Le CLIENT reconnait en activant la case relative à cette garantie avoir pris connaissance et accepte les termes du contrat de garantie.**

À ce stade, le CLIENT a la possibilité de modifier les PRODUITS choisis, son adresse de livraison et/ou son adresse de facturation, les modalités de livraison ainsi que le rendez-vous de montage choisi (s'il y a lieu).

Le CLIENT reconnait et accepte que seule une adresse physique de livraison est valide à l'exclusion de toute boîte postale.

Le CLIENT devra choisir son mode de paiement conformément à l'article 2.5 des CONDITIONS GENERALES.

2.5 PAIEMENT

Le CLIENT choisit son mode de règlement.

Tout paiement ne sera possible qu'après acceptation des conditions générales de vente, en cochant la case prévue à cet effet.

Le CLIENT peut effectuer son règlement par Carte Bancaire, par paiement via PayPal, paiement en plusieurs fois. **Il est expressément convenu entre les parties que seuls les moyens de paiement proposés par le VENDEUR sont acceptés. En aucun cas le CLIENT ne pourra payer par monnaie fiduciaire (monnaie ou billets de banque).** Les conditions applicables sont explicitées aux articles suivants.

Le CLIENT sera ensuite redirigé sur l'interface de paiement qu'il aura choisie.

2.5.1 Paiement dématérialisé

2.5.1.1 Règles générales

Dans le cas du paiement bancaire (uniquement CB-Visa-MasterCard-AMEX), PayPal, paiement en plusieurs fois, Apple Pay ou autre prestataire de paiement, le CLIENT sera redirigé sur l'interface sécurisée d'un des prestataires de services de paiements choisi par le VENDEUR.

Les paiements dématérialisés se font au moyen de transactions sécurisées fournies par les prestataires.

Les établissements et les prestataires de services de paiement concernés sont seuls responsables du traitement des données personnelles, saisies par le CLIENT, relatives aux moyens de paiement.

Le CLIENT garantit qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte bancaire dont il fait usage et que cette carte bancaire donne accès à des fonds suffisants pour couvrir les coûts de la commande et s'engage à communiquer à ces établissements des informations exactes.

2.5.1.2 Les paiements en plusieurs fois

Conformément à l'article L312-5 du Code de la consommation, il est rappelé que « Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager ».

Tant que le VENDEUR et/ou l'organisme de crédit n'a pas avisé le CLIENT de l'octroi du crédit et en tout état de cause pendant un délai de quatorze jours (délai pendant lequel le CLIENT a le droit de se rétracter de son offre de crédit exclusivement), le VENDEUR n'est pas tenu de son obligation de livraison.

Le VENDEUR propose un prestataires de paiement en plusieurs fois :

- Oney : pour en savoir plus.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

2.6 VALIDATION DU PAIEMENT

Une fois le paiement validé par l'établissement bancaire concerné, dans le cas d'un paiement dématérialisé ou en plusieurs fois, le CLIENT se verra adresser un e-mail accusant réception du choix du paiement et récapitulant les détails de sa commande.

2.7 ANNULATION DE LA COMMANDE EN COURS

Indépendamment du droit de rétractation prévu par la législation en vigueur, le CLIENT dispose d'une faculté d'annulation de sa commande dans un délai de 30 (trente) minutes à compter du payement.

Le CLIENT dispose à titre commerciale d'une faculté d'annulation de sa commande sans frais.

Passé le délai de 30 (trente) minutes, le CLIENT recevra un mail de confirmation de commande qui clôturera toute possibilité d'annulation de sa part. La commande sera réputée ferme et définitive.

Toutefois, conformément aux dispositions légales en vigueur, le client détient toujours un droit de rétractation voire l'article « 7. Droit de rétractation ».

3 ACCEPTATION DE LA COMMANDE PAR LE VENDEUR

La commande ne devient ferme et définitive qu'après validation du paiement et réception de tous les documents exigés par le VENDEUR, sous réserve des exceptions ci-après.

La vente est conditionnée à la disponibilité des PRODUITS en stock.

Exceptionnellement un PRODUIT présenté comme disponible sur le SITE INTERNET pourra être indisponible une fois la commande validée, notamment compte tenu des délais nécessaires entre l'enregistrement d'une commande et d'un paiement, il en va de même des offres promotionnelles et de produits dans la limite des stocks disponibles. Le CLIENT reconnait et accepte que pendant ce délai, en cas de fin de stock, un PRODUIT puisse devenir indisponible.

Il est également exceptionnellement possible qu'un PRODUIT puisse devenir disponible à un prix supérieur car il a été acquis auprès d'un autre fournisseur : la vente ne pourra pas être conclue si elle devait exposer le VENDEUR à l'interdiction de revente à perte conformément à l'article L442-5 du Code de commerce.

En cas d'indisponibilité d'une référence à la suite d'une commande passée par un CLIENT, le VENDEUR contactera le CLIENT par téléphone et/ou par courrier électronique lui proposant au choix la livraison d'une autre référence ou le remboursement, le cas échéant, des sommes qu'il a versées et la résolution de la vente sans que cela n'engendre pour lui le moindre frais.

Dans le cas où le règlement aurait déjà été débité du compte bancaire du CLIENT, le VENDEUR procèdera dans les meilleurs délais, et au plus tard 14 (quatorze) jours à compter du paiement effectué par le CLIENT, au remboursement du ou des PRODUITS non disponibles.

LE VENDEUR se réserve le droit de refuser une commande dans le cas où le CLIENT ne serait pas à jour de ses obligations de quelque nature que ce soit, et notamment, sans que la liste soit exhaustive, défaut de règlement ou défaut de communication de justificatifs lors d'une précédente commande. Dans un tel cas, le CLIENT sera informé de ce refus par courrier

électronique et le VENDEUR procèdera au remboursement des sommes que le CLIENT aura engagées dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours à compter du règlement par le CLIENT. Pareil refus constitue un motif légitime au sens de l'article L121-11 du Code de la consommation et ne saurait constituer un refus de vente.

4 RESERVE DE PROPRIETE

Les produits vendus restent la propriété du VENDEUR jusqu'à paiement complet de leur prix. En conséquence, le CLIENT s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate par le VENDEUR, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

5 LIVRAISON OU MISE A DISPOSITION

5.1 LIEU DE LIVRAISON

La livraison des PRODUITS présentés sur le SITE INTERNET est limitée uniquement à la France métropolitaine. Le CLIENT a le choix de se faire livrer sa commande chez un PARTENAIRE, à domicile (en France métropolitaine), à son adresse de facturation ou à une autre adresse.

Dans le cas d'une livraison chez un PARTENAIRE, le CLIENT s'engage à faire monter ses pneumatiques par ce PARTENAIRE au tarif indiqué par ce dernier, à défaut de quoi le PARTENAIRE serait en droit de demander au CLIENT toute indemnisation raisonnable en contrepartie de la prestation de réception et de stockage des pneumatiques. Si le CLIENT n'annule pas le rendez-vous qu'il a pris avec le PARTENAIRE, ou a commandé des PRODUITS qui ne sont pas adaptés à son véhicule, le CLIENT s'engage également à payer d'éventuels frais de déplacements qui pourraient être réclamés par le PARTENAIRE.

Le CLIENT s'engage à communiquer au VENDEUR une adresse de livraison correcte. En aucun cas le VENDEUR ne pourra être tenu pour responsable d'un défaut de livraison dû à une mauvaise saisie de l'adresse de livraison par le CLIENT.

5.2 RECEPTION DE LA LIVRAISON

Le CLIENT peut, à son choix, se faire livrer :

- à une adresse où il pourra réceptionner directement et personnellement la marchandise,
- ou chez un tiers (professionnel de l'automobile, société, autres) à qui il donnera procuration pour réceptionner la marchandise à son nom.

Le VENDEUR ne saurait être responsable dans le cas où le CLIENT accepterait directement auprès du transporteur un dépôt à toute adresse en l'absence d'une personne pour réceptionner le colis.

Le VENDEUR ne saurait être davantage responsable dans le cas où le CLIENT accepterait directement auprès du transporteur la livraison à une autre adresse que celle saisie lors de la commande.

Allopneus conseille de contrôler le Produit au moment de sa livraison et dans le cas où le Produit livré serait non conforme (erreur de Produit, Produit défectueux, endommagé ou incomplet), de faire des réserves écrites sur le bon de livraison présenté par le transporteur et au plus tard dans les 3 (trois) jours suivant cette livraison, auprès du VENDEUR. Le VENDEUR ouvrira alors une réclamation avec le transporteur concerné et tiendra le CLIENT informé de la suite donnée à cette réclamation.

5.2.1 Réception du colis par le CLIENT en personne

Le colis est réceptionné directement et personnellement par le CLIENT.

Le CLIENT est susceptible de recevoir directement du transporteur un code ou un QR Code qui lui sera demandé au moment de la réception pour authentification.

Le VENDEUR ne saurait être responsable dans le cas où le CLIENT partagerait les codes d'authentification avec toute autre personne afin que ce tiers réceptionne le colis en ses lieux et place.

5.2.2 Réception du colis par un tiers

Lors de la validation de la commande, si le CLIENT choisit de se faire livrer chez un tiers (professionnel de l'automobile, société ou autres), il donne mandat à cette personne de recevoir en son nom le colis contre signature. Il lui appartient de vérifier sans délai la conformité du colis à la commande.

Le VENDEUR ne saurait être responsable dans le cas où le CLIENT ne recouvrerait pas son colis auprès du tiers ainsi désigné. (cf. Article L216-2 du Code de la consommation).

5.3 DELAI DE LIVRAISON

Les commandes sont livrées, au choix du CLIENT, aux conditions décrites dans cet article, par Livraison Express ou par Livraison Standard.

Le VENDEUR s'efforce de livrer les PRODUITS dans le délai indiqué sur le SITE INTERNET, la livraison standard intervient dans un délai maximum de 30 (trente) jours calendaires à compter du parfait encaissement du prix correspondant à la contrepartie et, le cas échéant, de la réception de l'intégralité des pièces demandées par le VENDEUR conformément à l'article 2.2.3.

Certains PRODUITS ou certains volumes de commande peuvent justifier un délai de livraison supérieur à 30 (trente) jours calendaires, il en sera fait mention expresse à l'attention du CLIENT lors de la validation de sa commande.

Le CLIENT a le choix d'opter pour une Livraison Express payante, dans les conditions du présent article.

Tout retard de livraison au-delà de la date limite de livraison dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la commande (hors commande spéciale ayant donné confirmation d'une période de réassort supérieure) sauf cas de force majeure ou une faute du CLIENT, peut entraîner la résolution de la vente à l'initiative du CLIENT. Cette résolution ne peut intervenir que dans un délai raisonnable après réception par le VENDEUR d'une lettre de mise en demeure d'avoir à effectuer la livraison. Conformément à l'article L216-6 du Code de la consommation, le CONTRAT sera considéré comme résolu à la réception par le VENDEUR de l'écrit du CLIENT l'informant de sa décision de résoudre le contrat et uniquement si la livraison n'est pas

intervenue entre temps. En cas de résolution, le VENDEUR remboursera le CLIENT des sommes qu'il a versées dans les meilleurs délais et, au plus tard, dans les 14 (quatorze) jours à compter de la réception de l'écrit informant le VENDEUR de la résolution du CONTRAT.

Les commandes sont susceptibles d'être livrées en plusieurs colis, en plusieurs fois et par différents transporteurs.

5.3.1 Livraison standard

Les frais de livraison peuvent être offerts par le VENDEUR sous conditions d'un minium de produits achetés ou montant facturé ou suivant le lieu de livraison, à défaut ils restent à charge du CLIENT.

Le montant des frais de livraison éventuellement « facturés » ou « Offerts » est indiqué sur la fiche produit, dans le panier ainsi que dans le récapitulatif de la commande avant validation et paiement.

5.3.2 Livraison express (optionnelle et payante)

Allopneus propose un service de livraison express optionnel et payant, permettant une livraison dès le lendemain avant 13h, pour toute commande passée le jour même avant 14h pour la France métropolitaine sur une sélection de produits ou panier.

La livraison express n'est pas disponible pour les livraisons vers la Corse ou les îles non reliées par un pont.

Lorsque cette prestation est disponible, son montant est mentionné avec un supplément en fonction du type et du nombre de produit dans le panier. Le délai peut changer en cas de jours fériés.

Suivant le type de produit, le nombre de produits, la disponibilité des produits, le poids des produits, il est possible que la livraison express ne soit pas disponible. Si le CLIENT à accès à cette option lors de la validation de son panier, c'est que la livraison express est une option possible qu'il lui appartient de sélectionner ou non.

Le tableau ci-dessous indique le jours de livraison en fonction du jour et de l'heure de la commande.

Attention ! Les commandes passées la veille d'un jour férié ou le jour férié ne pourront pas respecter ces délais.

Commande avant 14h00		Commande après 14h00	
Jour	**Livraison**	**Jour**	**Livraison**
Lundi	Mardi avant 13h	Lundi	Mercredi avant 13h
Mardi	Mercredi avant 13h	Mardi	Jeudi avant 13h
Mercredi	Jeudi avant 13h	Mercredi	Vendredi avant 13h
Jeudi	Vendredi avant 13h	Jeudi	Lundi avant 13h
Vendredi	Lundi avant 13h	Vendredi	Mardi avant 13h
Samedi	Mardi avant 13h	Samedi	Mardi avant 13h
Dimanche	Mardi avant 13h	Dimanche	Mardi avant 13h

La Livraison express interviendra à l'adresse choisie par le CLIENT : à domicile, dans l'un des garages partenaires Allopneus, auprès d'une station de montage à domicile, auprès d'un tiers désigné lors de la commande par le CLIENT.

En cas d'exercice du droit de rétractation, la livraison express étant un mode de livraison optionnel et plus coûteux, le VENDEUR n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le CLIENT a expressément choisi ce mode de livraison proposé par le VENDEUR.

5.4 CHANGEMENT D'ADRESSE DE LIVRAISON

Les CLIENTS, dans les 7 (sept) jours ouvrés suivant la réception des PRODUITS commandés à l'adresse initialement choisie, qui souhaiterait se faire relivrer ces mêmes PRODUITS à une autre adresse de livraison, doivent impérativement notifier au VENDEUR ce changement d'adresse. Le CLIENT devra s'acquitter des frais de relivraison auprès du VENDEUR par carte bancaire au moment de la notification de cette demande de relivraison. Les frais de relivraison sont facturés pour une somme forfaitaire de 11 € (onze euros) TTC pour chaque PRODUIT relivré à une nouvelle adresse, **à l'exception des packs, pneus agricoles, pneus poids lourds et des relivraisons pour la Corse, disponibles sur devis**.

Une fois le paiement effectif, les PRODUITS seront relivrés à la nouvelle adresse dans le nouveau délai indiqué et au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours calendaires.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où les PRODUITS ont été livrés chez un PARTENAIRES, le CLIENT reconnait et accepte que le PARTENAIRE est en droit d'exiger du CLIENT toute indemnisation raisonnable en contrepartie de la bonne réception et du stockage de ses PRODUITS. Si le CLIENT n'annule pas le rendez-vous qu'il a pris avec le PARTENAIRE de montage, ou a commandé des PRODUITS qui ne sont pas adaptés à son véhicule, le CLIENT s'engage également à payer d'éventuels frais de déplacements qui pourraient être réclamés par le PARTENAIRE de montage.

5.5 DELAI DE GARDE

En cas de non-distribution du colis du fait du CLIENT (par exemple, CLIENT non joignable, CLIENT absent lors de la livraison, adresse erronée), le délai de garde du colis chez le transporteur est de 10 (dix) jours calendaires. Au terme de ce délai de 10 (dix) jours calendaires, le colis sera retourné au VENDEUR aux frais du CLIENT. Le CLIENT pourra choisir :

- Soit de faire à nouveau expédier les PRODUITS. Dans ce cas, des frais de réexpédition de 11 € TTC (onze euros toutes taxes comprises) par article seront à la charge du CLIENT, hors pneus agricoles et poids lourds (frais de réexpédition sur devis) pour la réexpédition ;
- Soit d'annuler la commande. Dans ce cas, le VENDEUR remboursera le CLIENT du prix de la commande correspondant au colis, déduction faite des frais de retour des PRODUITS au VENDEUR de 11 € TTC (onze euros toutes taxes comprises) par produit hors pneus agricoles et poids lourds (frais de réexpédition sur devis).

6 NON-CONFORMITE – VICES-CACHES

6.1 RAPPEL DES GARANTIES LEGALES

« Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

« La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

« La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

« Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

« Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

« Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

« 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

« 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

« 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

« 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

« Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

« Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur. « Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état. « Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

« Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

« Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien. »

6.2 MISE EN ŒUVRE DES GARANTIES LEGALES

LE VENDEUR s'engage à livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité du PRODUIT existants lors de la délivrance dans les conditions des articles L217-3 et suivants du Code de la consommation ainsi que des vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

Le CLIENT bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; il est dispensé de rapporter la preuve du défaut de conformité du bien durant les deux ans suivant la délivrance du bien. Le CLIENT a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, par exception en application stricte de l'article L 217-14 et suivants du Code de la consommation, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat,

En cas de défaut de conformité ou de vice caché existant au moment de la livraison, le CLIENT devra informer le VENDEUR par écrit avec son numéro de commande, son numéro de facture, ses noms et prénoms, la date de son achat et la description de la non-conformité.

Cette garantie légale de conformité s'applique indépendamment de toute garantie commerciale ou assurance éventuellement conclue.

Le CLIENT peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

Le CLIENT a également la possibilité de souscrire à la GARANTIE COMMERCIALE DOMMAGES AUX PNEUS proposée par le VENDEUR au titre d'un contrat de garantie supplémentaire comme indiqué à l'article 14.

Si le colis est livré détérioré ou en mauvais état, il est recommandé au CLIENT de le refuser afin que puisse jouer la garantie offerte par le transporteur. En cas de refus, il sera préférable d'en informer le VENDEUR dans les meilleurs délais, afin qu'il puisse préparer une nouvelle expédition de la commande. Il est entendu que dans pareil cas, le délai maximum de livraison annoncé dans les présentes conditions générales de vente n'a plus vocation à s'appliquer. Un nouveau délai de livraison sera communiqué au CLIENT.

Si la commande est incomplète lors de la livraison, il est recommandé au CLIENT d'émettre des réserves sur le bon de livraison qui lui sera présenté par le transporteur et en avertir le VENDEUR par tous moyens et dans les plus brefs délais, afin que le VENDEUR puisse livrer les PRODUITS manquants.

Si le défaut est confirmé, le CLIENT choisit entre le remplacement du PRODUIT (la réparation étant le plus souvent impossible compte tenu de la nature des PRODUITS), ou, à défaut la réduction du prix ou la restitution du prix qui interviendra dans un délai de 30 (trente) jours maximums suivant la date de confirmation du défaut. La restitution du prix sera réalisée par une réallocation de la somme versée au crédit de la carte bancaire du CLIENT.

Le CLIENT qui fait le choix de solliciter auprès du VENDEUR la mise en conformité du bien, en choisissant entre réparation et remplacement, s'engage à mettre le produit présumé défectueux à disposition du VENDEUR.

Le VENDEUR peut ne pas procéder selon le choix opéré par le CLIENT si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

1. De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;
2. De l'importance du défaut de conformité ;
3. De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le CLIENT.

Le VENDEUR peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

6.3 RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA SECURITE GENERALE DES PRODUITS

Au titre notamment des dispositions du Règlement européen 2023/988 du 10 mai 2023 sur la sécurité générale des produits qui harmonise la surveillance des marchés, tout opérateur économique, est tenu de ne mettre sur le marché que des produits sûrs et conformes aux normes en vigueur et à prendre toute mesure visant à protéger les consommateurs et leur sécurité.

En cas de risque lié à la sécurité d'un PRODUIT, le VENDEUR a mis en place une procédure de rappel, d'alerte et de signalement de tout produit dangereux ou présentant un défaut de sécurité avec la possibilité pour le CLIENT de contacter :

- **Soit directement le fabriquant**
 dont les coordonnées postales et mails sont accessibles via la Fiche EPREL – contact fournisseur sur le descriptif produit en cause,
- **Soit le service client du distributeur**,
 à l'adresse physique : SAS ALLOPNEUS, CS 30470, 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2
 Ou par mail à l'adresse mail dédiée à tout signalement de produits dangereux ou présentant un défaut de sécurité : securiteproduit@allopneus.com

Le distributeur en informera le fabriquant et s'assurera de toute mesure corrective et d'information.

En cas de rappel produit, le CLIENT se verra proposer :

- Soit le remplacement du produit faisant l'objet du rappel par un produit sûr de même type et dont la valeur et la qualité sont au moins les mêmes ; où
- Un remboursement de la valeur du produit faisant l'objet du rappel, au moins égal au prix payé par le consommateur.

7 DROIT DE RETRACTATION

7.1 DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du code de la consommation, le CLIENT dispose d'un **délai de 14 (quatorze) jours calendaires à compter du lendemain de la**

réception de sa commande pour exercer son droit de rétractation et retourner, à ses frais, les PRODUITS qu'il a commandés pour quelque raison que ce soit, et pour annuler sa commande.

Ce délai court à compter du jour de réception des PRODUITS à domicile ou au centre de montage PARTENAIRE, le bordereau de livraison daté faisant foi. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément, le délai court à compter de la réception du dernier bien.

La rétractation doit être non-équivoque et pourra être formulée au choix du CLIENT :

- Par téléphone au 0 809 400 315 (Service gratuit + prix appel) ;
- Par voie électronique à l'adresse suivante : commercial@allopneus.com
- Par courrier :
 Allopneus
 CS 30470
 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2.
- En application du Decretn°2026-3 du 5 janvier 2026, via la fonctionnalité ***« je me rétracte*** » ou « ***je souhaite me rétracter*** » présente dans l'espace Client, ainsi que dans le mail de Confirmation de commande et le mail d'expédition de commande.

Le CLIENT peut utiliser le formulaire joint à la fin des présentes conditions générales.

Le CLIENT peut de manière facultative indiquer par courrier le motif du retour (uniquement pour une question de traçabilité et d'amélioration des services).

Toute commande confirmée par le Vendeur est réputée en cours d'expédition et pourra être expédiée, même dans le cas où une demande d'annulation aurait été faite avant la réception des PRODUITS. Toute commande confirmée par le VENDEUR expose le CLIENT au paiement des frais de retours.

Les frais de retours restent dus lorsque le CLIENT opte pour un échange de Produit.

7.2 METHODE DE RETOUR DES PRODUITS

LE VENDEUR n'accepte pas les colis en port dû.

En cas de rétractation, le Client qui n'aurait pas annulé le rendez-vous pris avec le Partenaire de montage s'engage à payer à ce dernier les éventuels frais de déplacement qui pourraient lui être réclamés.

Les adresses communiquées au CLIENT dans le cadre d'une rétractation sont spécifiques à chaque PRODUIT concerné. Il ne sera nullement possible d'effectuer quelconque échange en se rendant directement à ces adresses, et aucun PRODUIT ne sera délivré au CLIENT à ces adresses.

Deux (2) possibilités sont proposées au CLIENT pour le retour des PRODUITS.

7.2.1 Le VENDEUR choisit le transporteur

Le retour des PRODUITS pourra être effectué par le transporteur choisi par le VENDEUR ou par ses fournisseurs.

Les frais de retour sont à la charge du CLIENT (sauf souscription à l'option « Option 'retour Zen' », article 7.4). Les frais forfaitaires de retour sont de 11 (onze) euros TTC pour chaque

PRODUIT retourné depuis la France métropolitaine (hors Corse) et la Principauté de Monaco, à l'exception des pneus Poids Lourds et agricoles qui se feront sur devis. Ces frais seront déduits du remboursement de la commande.

7.2.2 Le CLIENT choisit le transporteur

Le retour des PRODUITS par un transporteur choisi par le CLIENT.

Cette possibilité n'est pas ouverte en cas de livraison en station de montage à domicile (seul le retour des PRODUITS selon la possibilité une, article 7.2.1, sera accepté).

Les PRODUITS doivent uniquement être retournés à l'adresse qui sera communiquée au CLIENT durant la procédure de retour, notamment sur son espace client ou par courrier électronique.

Si des PRODUITS sont envoyés à une adresse différente de celle demandée, le VENDEUR pourra demander au CLIENT le paiement de frais de transport supplémentaires. Dans le cas où plusieurs PRODUITS ont été commandés, chacun d'eux seront susceptibles d'être renvoyés à des adresses différentes.

7.3 CONDITION DE REMBOURSEMENT

Tout risque lié au retour des PRODUITS est à la charge du CLIENT.

Après réception et vérification des PRODUITS, le VENDEUR remboursera le CLIENT dans un délai de 14 (quatorze) jours maximums suivant la date à laquelle le droit de rétractation du CLIENT a été exercé conformément à l'article L.221-24 du Code de la consommation, selon le même mode de paiement qu'avait choisi le CLIENT.

À l'exception des Clients ayant souscrit à « Option 'retour Zen' » article 7.4, seront déduits du remboursement les frais forfaitaires de transport retour lorsque le CLIENT a choisi le transporteur du Vendeur pour retourner ces produits.

À défaut de remboursement dans le délai de 14 (quatorze) jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation du CLIENT a été dûment exercé, le VENDEUR versera une somme majorée en fonction de la durée du retard, conformément à l'article L.242-4 du Code de la consommation.

Le CLIENT doit s'assurer avant tout montage du PRODUIT vendu par le VENDEUR (pneus, chaînes et chaussettes notamment) de sa conformité et de sa compatibilité.

En cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement des PRODUITS, le VENDEUR pourra demander au CLIENT le paiement d'une indemnité. Cette dépréciation est calculée en comparant la valeur du produit lors de son retour avec la valeur originale au moment de l'achat.

Pour obtenir un remboursement complet, il est donc recommandé au CLIENT de retourner le produit dans son état et emballage d'origine ou dans un emballage permettant une protection équivalente du bien.

En cas de rétractation, la livraison express étant un mode de livraison optionnel et plus coûteux, le VENDEUR n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le CLIENT a expressément choisi ce mode de livraison proposé par le VENDEUR.

7.4 OPTION 'RETOUR ZEN'

En souscrivant à cette option, le CLIENT est exempté des frais de retours s'il exerce son droit de rétractation ou s'il souhaite échanger contre un nouveau produit le produit initialement commandé couvert par l'option.

Cette option n'est pas disponible pour les livraisons en Corse.

Elle est réservée :

- Aux seuls clients particuliers ;
- Dans une limite de 4 pneumatiques par commande ;
- Aux seules commandes de pneumatiques à l'exclusion des pneumatiques agricoles ou désignés comme PL (Poids Lourds) sur le SITE INTERNET.

Le VENDEUR propose au CLIENT dans la commande de souscrire moyennant un montant forfaitaire à une option de retour sans frais supplémentaires : « Option 'retour Zen' ».

Conditions de mise en œuvre :

- Que le retour soit assuré par le transporteur choisi par le VENDEUR (article 7.2.1) ;
- Que le produit soit retourné en état neuf et non utilisé, si possible dans l'emballage d'origine.

Après réception et vérification des PRODUITS, le VENDEUR remboursera le CLIENT du montant de sa commande déduction du montant de la souscription à l'option "retour zen" dans un délai de 14 (quatorze) jours maximums suivant la date à laquelle le droit de rétractation du CLIENT a été exercé conformément à l'article L.221-24 du Code de la consommation, selon le même mode de paiement qu'avait choisi le CLIENT.

8 PRIX

Les Prix des Pneus et Accessoires vendus par ALLOPNEUS, le VENDEUR, indiqués sur le SITE INTERNET sont entendus en Euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison.

Ces prix sont fixés par le VENDEUR, à son entière discrétion, et peuvent faire l'objet de modifications et de variations au cours du temps, selon les cours du marché. Les PRODUITS seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la finalisation de la commande.

Les prix affichés sur le SITE INTERNET s'entendent toutes taxes comprises, c'est-à-dire intégrant notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), la ou les taxes relatives à la responsabilité élargie des producteurs, conformément à la règlementation applicable, au titre du recyclage des pneus usagés (écotaxe), et incluent le cas échéant le prix des Emballages ménagers et Papiers graphiques (identifiant unique FR011561_01UBEC).

Les frais de livraison seront, en toute hypothèse, indiqués au CLIENT avant tout règlement et ne concernent que les livraisons effectuées en France Métropolitaine hors Corse.

Le prix de la livraison en Corse est disponible sur devis pour les pneus Poids Lourds et les pneus agricoles.

Les PRODUITS vendus restent la propriété du VENDEUR jusqu'à complet paiement de leur prix, conformément à la clause de réserve de propriété.

Le cumul de promotion et/ou d'offre promotionnelle et/ou de réduction et/ou d'alignement de prix est strictement interdit.

Le CLIENT pourra éventuellement bénéficier d'une offre de bienvenue, applicable aux CLIENTS qui effectuent leur premier achat sur le SITE INTERNET durant les périodes pendant lesquelles le VENDEUR propose ce type d'offre. Cette offre promotionnelle prendra la forme d'une réduction du prix des PRODUITS achetés et sera communiquée au CLIENT éligible à cette offre. Afin d'appliquer cette offre promotionnelle, le VENDEUR se réserve le droit de contrôler que le CLIENT est effectivement éligible à cette promotion et n'a pas déjà commandé de PRODUITS sur le SITE INTERNET.

Les prix indiqués des SERVICES rendus par les PARTENAIRES sont communiqués au VENDEUR par les PARTENAIRES et sont soumis à changement. Ces prix ne sont indiqués qu'à titre indicatif et il appartient au CLIENT de valider le prix du SERVICE auprès du PARTENAIRE. Chaque PARTENAIRE facturant sa prestation de manière autonome et indépendante et sous sa Responsabilité.

Les stations mobiles de montage à domicile franchisées sont des sociétés juridiquement indépendantes d'Allopneus SAS, commerçants indépendants, membres du réseau de franchisés Allopneus Montage à domicile et pleinement responsables, ainsi que l'ensemble des partenaires de montages, de la prestation de montage des pneumatiques et de toutes les conséquences afférentes.

9 ALIGNEMENT DES PRIX

LE VENDEUR propose, à titre promotionnel sur le SITE INTERNET, de s'aligner sur le prix de vente des pneumatiques pratiqué par les autres SITES INTERNET (et uniquement des pneumatiques) et d'offrir 2 % de remise supplémentaire, sauf à ce qu'il résulterait de cet alignement une revente à perte.

Cette offre promotionnelle ne vise à l'alignement que des prix de vente TTC frais de port standard inclus des pneumatiques, dont les vendeurs sont des sites internet de vente en ligne, français et livrant en France métropolitaine, et pour des pneumatiques toujours en vente au moment de la passation de commande par le CLIENT sur le SITE INTERNET du VENDEUR. Cette offre est non cumulable avec d'autres promotions en cours.

À cette fin, le CLIENT devra préalablement prendre contact par téléphone avec le VENDEUR avant de passer commande au numéro suivant 0 892 460 900 (service 0,40 €/min + prix appel) afin de lui communiquer l'adresse du site internet concurrent proposant un prix inférieur et l'URL du site internet concurrent offrant le produit à la vente. Le VENDEUR enregistrera sur sa commande l'offre promotionnelle. Cette offre promotionnelle ne sera valable que pendant 20 minutes à compter de la demande du CLIENT. Le CLIENT aura donc le choix soit de valider sa commande par téléphone (paiement par Carte Bancaire) ou en validant sa commande directement sur le SITE INTERNET conformément aux dispositions de l'article 2 des présentes conditions générales de vente.

En cas d'impossibilité, pour le VENDEUR, de s'aligner sur les prix de ses concurrents conformément à ses obligations légales, notamment l'interdiction pour les professionnels de vendre à perte, il s'engage à en informer le CLIENT et à lui proposer son meilleur prix afin de respecter les dispositions légales.

10 SERVICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

Dans le cadre des prises de commande, le VENDEUR offre la possibilité au CLIENT de faire livrer les PRODUITS directement au sein de l'établissement de l'un de ses PARTENAIRES en matière de prestation de montage et d'installation. Dans ce cas, les coordonnées du CLIENT seront transférées au PARTENAIRE sélectionné pour permettre la bonne réalisation de l'opération de montage.

Si le PARTENAIRE le propose, le CLIENT peut choisir l'option de prise de rendez-vous auprès du PARTENAIRE au moment de la commande.

Les prestations et SERVICES réalisés par des PARTENAIRES sont facturés directement par ces derniers auprès du CLIENT dans le cadre de la relation contractuelle que le CLIENT et le PARTENAIRE établissent.

Le CLIENT peut choisir également de faire monter ses pneumatiques à l'adresse de son choix par une station de montage à domicile sous réserve que l'adresse se situe dans le secteur d'intervention de ladite station. Les Stations de montage à domicile franchisées sont des sociétés juridiquement indépendantes et distinctes d'Allopneus SAS, commerçants indépendants, membres du réseau de franchisés Allopneus Montage à domicile et pleinement responsables, ainsi que l'ensemble des PARTENAIRES de montages, de la prestation de montage des pneumatiques et de toutes les conséquences afférentes.

Dans ce cas, le CLIENT a le choix de se faire livrer les pneumatiques directement à l'adresse de son choix ou à la Station de Montage à domicile. **Le CLIENT est préalablement informé que la prestation de montage à domicile ne peut s'effectuer que dans certaines localités et dans un lieu dégagé permettant l'accès et le stationnement de la station de montage à domicile sans violation du code de la route.**

Le CLIENT qui choisit de faire livrer ses PRODUITS directement au sein de l'établissement du PARTENAIRE s'engage à les y faire monter, aux tarifs du PARTENAIRE donnés à titre indicatif sur le SITE INTERNET. À défaut, le PARTENAIRE sera bien fondé à lui demander toute indemnisation raisonnable en contrepartie de la bonne réception et du stockage de ses PRODUITS. De plus, dans le cas où le CLIENT ne viendrait pas récupérer ses pneumatiques dans un délai d'un mois à compter de l'envoi par le VENDEUR d'une lettre de mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la vente sera considérée comme résiliée et les pneumatiques seront considérés comme la propriété du VENDEUR. Ce dernier remboursera dans un délai de 30 (Trente) jours le CLIENT du montant de la commande diminué des frais de retour des pneumatiques. Indépendamment, le CLIENT sera éventuellement amené à payer, directement auprès du PARTENAIRE, les éventuels frais d'immobilisation susceptibles d'être demandés par le PARTENAIRE.

Le PARTENAIRE qui propose le service de prise de rendez-vous en ligne sur le site allopneus.com est avisé par ALLOPNEUS du rendez-vous pris (s'il y a) par le CLIENT et via une plateforme dédiée mis à sa disposition, il est donc tenu d'informer le CLIENT de toutes modifications apportées au rendez-vous pris lors de son passage de commande sur le site.

Certains PARTENAIRES ne peuvent assumer la livraison des PRODUITS commandés par le CLIENT. Il appartiendra alors au CLIENT de faire livrer ses PRODUITS à une autre adresse et de se rendre, s'il le souhaite, au sein de l'établissement du PARTENAIRE avec les PRODUITS. Les CLIENTS reconnaissent que la diffusion des coordonnées des différents PARTENAIRES du VENDEUR n'est fournie qu'à titre indicatif et que rien ne les contraint à avoir recours aux

services desdits PARTENAIRES. Cet annuaire des PARTENAIRES est un service fourni par le VENDEUR, accessoire à son activité principale de vente de PRODUITS.

Le CLIENT est donc invité à consulter lui-même au préalable les conditions tarifaires des prestations effectuées par l'établissement du PARTENAIRE.

Les PARTENAIRES étant des entités juridiquement distinctes du VENDEUR, et les services étant rendus directement par les PARTENAIRES au CLIENT, le VENDEUR ne pourra en aucun cas être responsable de la prestation de montage, démontage et d'une manière générale de la relation entre le CLIENT et le PARTENAIRE qui est soumise directement aux dispositions contractuelles de ce dernier.

11 LOI RELATIVE A L'INSTALLATION DES PNEUMATIQUES « HIVER »

Si la vitesse de roulage des pneus hivers montés sur le véhicule est inférieure à celle des pneumatiques d'origine, la vitesse de roulage doit alors être adaptée à cette limite inférieure. Une étiquette de rappel mentionnant cette vitesse inférieure doit alors être apposée à l'intérieur du véhicule à un endroit aisément visible par le conducteur.

Cet autocollant est disponible sur demande :

- Soit par courrier électronique :
 reseau.montage@allopneus.com
- Soit par courrier à :
 Allopneus
 CS 30470
 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2.

12 CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX CHAINES NEIGE ET CHAUSSETTES

Les chaînes neige et chaussettes neige sont un équipement de sécurité pour véhicules qui doit être placé sur et autour des pneumatiques du véhicule et dont le choix est basé sur des critères stricts.

Pour rappel, les pneus et accessoires vendus sur le SITE INTERNET sont conçus et adaptés principalement pour des véhicules de constructeurs européens en série sous réserve qu'ils n'aient subis aucune transformation.

Avant toute commande de chaînes neige OU de chaussettes, le CLIENT sera tenu sous sa seule responsabilité :

1. De s'assurer que son véhicule est considéré comme « chaînable » dans son carnet d'entretien.

 Attention, la compatibilité des chaînes neige renseignée par défaut sur le SITE INTERNET dans une recherche par dimension garantit que le modèle sélectionné est adapté aux dimensions des roues, mais cette compatibilité ne s'applique pas aux véhicules non chaînables.

2. De s'être assuré de la conformité des chaînes choisies avec les préconisations du fabricant telles que mentionnées dans les catalogues mis à disposition par chaque fabricant sur le SITE INTERNET (lien vers les catalogues) eu égard à la marque, au modèle, à la taille de pneus et éventuellement au PTC de son véhicule.

3. En outre, le CLIENT doit respecter strictement les prescriptions techniques et les recommandations de sécurité du fabricant de chaînes neige ou chaussettes neige, relatives notamment au stockage (consignes de nettoyage, graissage, séchage…), au montage et à l'utilisation de ces chaînes et chaussettes.

De ce fait, le CLIENT ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité du VENDEUR en cas de mauvais choix et usage du PRODUIT.

Le CLIENT devra s'assurer de cette conformité avant tout montage du produit.

Le VENDEUR ne pourra donner suite à aucune réclamation relative à la non-compatibilité des chaînes neige sur un véhicule non chainable ou de chaînes qui ne seraient pas adaptées à son véhicule.

Le VENDEUR ne saurait être reconnu responsable des éventuelles conséquences dommageables auxquelles serait confronté le CLIENT à la suite de l'installation des PRODUITS acquis par ses soins. Celui-ci est tenu de se référer à la notice d'utilisation et/ou de montage fourni avec le PRODUIT commandé. Il est précisé qu'il appartient au CLIENT de vérifier les caractéristiques de son véhicule avant de passer commande.

13 GARANTIES

LE VENDEUR garantit à tous ses CLIENTS que les PRODUITS proposés sur le SITE INTERNET sont conformes à la législation française en vigueur et que les pneumatiques sont homologués pour une conduite sur route exclusivement.

Les PRODUITS et Accessoires vendus proposés sur le SITE INTERNET sont compatibles et adaptés aux véhicules de constructeurs européens en série sous réserve qu'ils n'aient subis aucune transformation.

Cette homologation des PRODUITS est subsidiaire à la conformité du véhicule sur lequel ils sont destinés à être montés et sous réserve que les tailles, notamment des pneumatiques, soient en conformité avec les prescriptions du constructeur du véhicule.

Compte tenu de la spécificité et de la haute technicité des PRODUITS vendus par le VENDEUR, le CLIENT est tenu de respecter strictement les prescriptions et les recommandations en matière de sécurité et de fiabilité relatives à l'utilisation (véhicule, gonflage, pression…), au montage et au stockage des pneumatiques.

Le vendeur n'est en aucun cas responsable du choix des PRODUITS effectué par le CLIENT, du mauvais stockage ou montage du(des) PRODUIT(S) et de leur utilisation dans des conditions anormales et seul le CLIENT est responsable de la compatibilité des PRODUITS commandés avec les prescriptions et recommandations constructeur du véhicule auxquels ils sont destinés.

À ce titre, le CLIENT s'engage à respecter scrupuleusement les prescriptions et recommandations en matière de sécurité et de fiabilité relatives à l'utilisation des produits (véhicule, gonflage, pression ...)

La garantie ne couvre pas les défauts consécutifs à une erreur au montage, ni l'usure normale des pneumatiques, ni les conséquences dues à une utilisation non-conforme des pneumatiques, ni la détérioration des produits par négligence.

Le VENDEUR n'apporte pas de garantie supplémentaire autre que les garanties légales de conformité et des vices cachés prévues à l'article 6, ainsi que, sous réserve de la souscription par le CLIENT au contrat de garantie, la garantie visée à l'article 14.

Il est expressément convenu, que dans le cas où le CLIENT confie la prestation de montage à l'un des PARTENAIRES du SITE INTERNET, il est rappelé au CLIENT que les PARTENAIRES étant des entités juridiquement distinctes du VENDEUR, ce dernier ne pourra en aucun cas être responsable de la prestation de montage, démontage et d'une manière générale de la relation entre le CLIENT et le PARTENAIRE qui est soumise directement aux dispositions contractuelles de ce dernier.

14 GARANTIE COMMERCIALE DOMMAGES PNEUMATIQUES

Pour les PRODUITS achetés sur le SITE INTERNET, le VENDEUR offre au CLIENT la possibilité de souscrire, en ligne, simultanément à sa commande, une garantie dommage pour les pneumatiques.

Cette garantie est souscrite par le CLIENT en cochant la case prévue à cet effet dans la passation de commande.

En cochant cette case, le CLIENT reconnait avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions de cette garantie, et notamment les articles relatifs à l'objet de la garantie, aux exclusions de garantie, aux montants et à l'octroi du remboursement et à la procédure de déclaration de dommage.

Le CLIENT peut se rétracter, dans les conditions de l'article 7, en envoyant une demande de remboursement écrite au VENDEUR à l'adresse suivante :

ALLOPNEUS
CS 30470
13096 Aix-en-Provence, Cedex 2

Dans le cadre de cette garantie, ALLOPNEUS peut être amené à recueillir des données personnelles concernant le CLIENT garanti. Ces données sont exclusivement collectées, destinées et traitées par ALLOPNEUS et ses prestataires, conformément aux dispositions prévues dans le contrat de garantie.

15 LIMITATION DE RESPONSABILITE

Les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunications, etc.) permettant l'accès au SITE INTERNET sont à la charge exclusive du CLIENT, de même que les frais de télécommunication induits par leur utilisation.

Le CLIENT reconnait et accepte que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'internet dans son ensemble.

Les liens hypertextes présents sur le SITE INTERNET peuvent renvoyer sur d'autres sites internet et la responsabilité du VENDEUR ne saurait être engagée si le contenu de ces sites contrevient aux législations en vigueur. De même la responsabilité du VENDEUR ne saurait être engagée si la visite, par l'internaute, de l'un de ces sites, lui causait un préjudice. Il est par ailleurs rappelé que la consultation et/ou l'utilisation de ces sites et sources externes accessibles par ces liens hypertextes sont régies par leurs propres conditions d'utilisation.

16 FORCE MAJEURE ET INTERDICTION DE VENTE A PERTE

16.1 FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'une ou de l'autre des Parties ne pourra être recherchée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

16.2 VENTE A PERTE

Conformément à l'interdiction de revente à perte ou d'annoncer la revente d'un produit en l'état en dessous de son prix effectif d'achat (notion qui détermine le seuil de revente à perte), le VENDEUR confronté à une situation de vente à perte, sauf meilleur accord amiable entre les PARTIES, se réserve le droit d'annuler la vente et s'oblige à en rembourser le prix sans délai au CLIENT.

17 CONTROLE DES EXPORTATIONS

En matière de contrôle des exportations, le CLIENT s'engage à respecter la position du Groupe ALLOPNEUS, qui peut être plus restrictive que les Restrictions Commerciales telles que définies ci-dessous.

Sont concernées par les présentes dispositions, les produits vendus comme pièces détachées ou pour être incorporés dans un autre équipement (par exemple un véhicule terrestre…), ci-après « Les Produits ».

Le CLIENT doit respecter toutes les lois et réglementations applicables, en matière d'approvisionnement, vente, transfert, exportation ou réexportation des Produits, en ce comprises sans que cette liste soit limitatives, celles relatives aux : sanctions commerciales (notamment les embargos complets ou sectoriels, ou concernant des parties identifiées) et au contrôle des exportations (notamment concernant les produits militaires ou biens à double usage), ci-après désignées les " Restrictions Commerciales". Sont ici concernées les lois et réglementations adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne, l'OSCE, ou les Etats-Unis d'Amérique.

Le CLIENT certifie qu'il sera l'utilisateur final des Produits vendus par ALLOPNEUS jusqu'à la fin de leur usure physique. Il s'engage à utiliser les Produits seulement dans le territoire de

livraison déclaré à ALLOPNEUS et à ne pas les transférer (que ce soit à titre gracieux ou onéreux) :

1. À une tierce personne morale ou physique, quel que soit le pays,
 ou
2. Que ce soit en tant que pièce de rechange ou faisant partie d'un ensemble plus large (tels qu'un ensemble monté, véhicule terrestre, avion, etc...) à aucune tierce partie.

En aucun cas, le CLIENT ne devra, directement ou indirectement, mettre ALLOPNEUS en situation de risque de violation desdites Restrictions Commerciales.

18 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le SITE INTERNET est la propriété du VENDEUR. Il est protégé par les lois et traités internationaux en matière de droits d'auteur, ainsi que par d'autres lois et traités internationaux en matière de propriété intellectuelle.

Tous les droits relatifs au SITE INTERNET et au concept d'ensemble de l'activité du VENDEUR, à leur caractère orignal et innovant notamment les droits de propriété intellectuelle sur les textes, les créations littéraires et artistiques, graphiques (y compris les photographies) et audiovisuelles, les développements informatiques, les développements HTML et autres œuvres de l'esprit et, plus généralement, toutes créations susceptibles d'être protégées par le droit de la propriété intellectuelle comme les images, les logos, la mise en forme, la charte graphique, la structure, l'ergonomie, les codes couleurs, les typographies, les polices de caractère, les éléments graphiques de base, l'organisation graphique des écrans, la mise en page, les fonds de page, l'identité visuelle du SITE INTERNET, les éléments sonores ou les marques appartiennent au VENDEUR ou sont régulièrement exploitées par ce dernier, sans aucune limitation.

En particulier, le VENDEUR est titulaire, sans que la liste soit exhaustive, des marques « allopneus » et « allopneus.com » déposées auprès de l'INPI le 11 septembre 2009 sous les numéros respectifs 3675579 et 3675580.

L'imitation ou la reproduction, en tout ou partie des droits de propriété intellectuelle du VENDEUR, sur quelque support que ce soit et notamment à titre de nom de domaine, de méta-tags ou de mots clefs sans l'autorisation préalable du VENDEUR ou de son mandataire pourra donner lieu à des poursuites judiciaires notamment sur le terrain de la contrefaçon.

19 LIENS HYPERTEXTES ET CONTRIBUTIONS AU CONTENU DU SITE INTERNET

Le CLIENT qui dispose d'un site Internet à titre personnel et qui désire placer, pour son usage personnel, sur son site Internet un lien hypertexte renvoyant directement au SITE INTERNET du VENDEUR doit obligatoirement en demander l'autorisation écrite et préalable au VENDEUR.

Les MEMBRES se voient offrir la faculté de contribuer au contenu du SITE INTERNET, par la publication de commentaires pouvant porter au choix sur l'une des références de pneumatiques vendues sur le SITE INTERNET ou sur les prestations et l'accueil offert par l'un des PARTENAIRES du VENDEUR en matière de montage. Les commentaires devront être

apportés en français et seront soumis à validation préalable du VENDEUR ou de son équipe de modérateurs, qui se réservent la possibilité de ne pas publier le message du MEMBRE.

Le MEMBRE dégage le SITE INTERNET et son EDITEUR de toutes réclamations éventuelles de tiers à son encontre en raison de la violation par le MEMBRE des droits des tiers ou de la violation par le MEMBRE d'une législation applicable.

Les contributeurs concèdent, à titre gratuit, au VENDEUR qui l'accepte, représenté le cas échéant par les modérateurs, le droit de publier l'article en question sur les newsletters de ce SITE INTERNET et sur les sites de tous ses PARTENAIRES, à charge pour le VENDEUR de citer le nom et/ou le pseudonyme de l'auteur de la contribution. L'auteur autorise à titre gratuit le VENDEUR à reproduire en tout ou partie le contenu de ses contributions, pour toute diffusion ou utilisation, sur le support internet, dans le respect de ses droits moraux. Il est entendu que toutes les contributions peuvent être modifiées ou supprimées par leur auteur sur simple demande formulée auprès du VENDEUR.

20 DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française à l'exclusion de toute autre convention internationale applicable y compris la convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises du 11 avril 1980.

Toute action judiciaire relative à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du présent contrat sera de la compétence du Tribunal du lieu du domicile du défendeur ou, au choix du demandeur, du lieu de livraison effective du produit conformément aux articles 42 et 46 du Code de procédure civile.

En cas de litige dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales, le CLIENT pourra, avant toute action judiciaire, recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends en vue d'un règlement amiable.

Le médiateur désigné par le VENDEUR est la société AME Conso. Le CLIENT peut la saisir :

- Par internet : https://www.mediationconso-ame.com ,
- Par la poste : AME Conso, 11 place Dauphine, 75001 Paris accompagné des documents étayant sa demande.

Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

21 QUI SOMMES-NOUS ?

Le SITE INTERNET www.allopneus.com est édité par la société ALLOPNEUS, Société par actions simplifiée au capital de 54.990€ immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro B 327 125 878 et dont le siège social est : CS 30470, 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2 représentée par son directeur général en exercice.

Le directeur de la publication du SITE INTERNET est Damien Bonnabel.

- Numéro d'identification Unique (IDU) pour la Responsabilité Élargie du Producteur : FR011561-160N2L

- N° de TVA intracommunautaire : FR31327125878
- Numéro ORIAS : 13005982 (Activité d'intermédiation à titre accessoire)

Les hébergeurs du site sont les sociétés :

- Free Pro – 3 rue Paul Brutus – CS 70676 – 13344 Marseille, Cedex 15
- OVH, 2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France, +33 820 320 363,

Vous pouvez contacter la société ALLOPNEUS :

- Par téléphone au : 0 809 400 315 (Service gratuit + prix appel)
 Les horaires sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 17h00.
- Par voie électronique à l'adresse suivante : commercial@allopneus.com
- Par voie postale à l'adresse suivante :
 ALLOPNEUS
 CS 30470
 13096 Aix-en Provence, Cedex 2

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de ALLOPNEUS –

- Par e-mail : commercial@allopneus.com
- Par téléphone, au 0 809 400 315
- Par courrier :
 Allopneus
 CS 30470
 13096 Aix-en-Provence, Cedex 2

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) /pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) : _____

Nom du(des) consommateur(s) : _____

Adresse du(des) consommateur(s) :

Date : ____ ____ / ____ ____ / ____ ____ ____ ____

Signature du(des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

(*) Rayez la mention inutile.